

**TENDANCES RECENTES ET SITUATION ACTUELLE DE
L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES
(EdFoA)**

RAPPORT NATIONAL DU NIGER

**DIRECTION GENERALE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON
FORMELLE**

OCTOBRE 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION

SECTION 1 : POLITIQUES, LEGISLATIONS ET FINANCEMENT 7

SECTION 2 : QUALITE DES SERVICES D'EDUCATION ET DE FORMATION DES ADULTES 22

SECTION 3 : RECHERCHE INNOVATION ? BONNES PRATIQUES 37

SECTION 4 : ALPHABETISATION DES ADULTES 40

SECTION 5 : ATTENTES A L'EGARD DE CONFITEA VI ET PERSPECTIVES POUR L'EdFoA 41

Introduction

Le Gouvernement de la République du Niger a élaboré et met en œuvre une Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), avec comme objectifs majeurs la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) à l'horizon 2015.

La SDRP repose sur sept axes fondamentaux : (i) la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ; (ii) l'accès équitable aux services sociaux de qualité ; (iii) la maîtrise de la croissance démographique ; (iv) la réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables ; (v) le développement des infrastructures ; (vi) la promotion d'une gouvernance de qualité et (vii) la mise en œuvre efficace de la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté.

L'éducation étant considérée comme l'un des outils les plus efficaces dont les sociétés disposent pour lutter contre la pauvreté, le Gouvernement du Niger a initié en 2003 un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) pour améliorer la qualité des ressources humaines. Ce programme a pour objectif de réaliser la généralisation d'un système d'éducation de base universelle, équitable et de qualité à l'horizon 2013. Son sous - programme Education Non Formelle vise entre autres objectifs :

- l'augmentation du taux d'alphabétisation notamment en milieu rural et chez les femmes ;
- l'amélioration de la pertinence des programmes offerts, en particulier en termes de compétences professionnelles et de vie courante ; et
- le renforcement des capacités de gestion et de pilotage des structures en charge du sous - programme.

Au terme de la première phase (2003-2007) de mise en œuvre du PDDE, malgré les progrès enregistrés, les objectifs visés en matière d’alphabétisation et d’éducation non formelle n’ont pas été totalement atteints. Certaines contraintes objectives ont entravé l’amélioration des performances du sous secteur : l’absence d’une vision et d’une politique clairement définie pour le développement du sous programme, l’insuffisance des ressources mobilisées et la faiblesse des capacités des ressources humaines du sous secteur.

C’est dans ce contexte que le Gouvernement du Niger, conscient que l’alphabétisation est un droit qui est encore refusé à près de sept adultes nigériens sur dix et que la qualité des ressources humaines est la condition sine qua non d’un développement durable, s’est engagé dans le processus d’élaboration d’une politique nationale en matière d’A/ENF validée au cours de cette année 2008.

I. Aperçu général de la situation dans le pays

En 2007, soit dix sept ans après la Conférence de Jomtien (1990) et sept ans après le Forum mondial sur l'EPT (Dakar, 2000), le Niger est le pays qui enregistre le taux d'analphabétisme le plus élevé de la planète. Selon le recensement général de la population de 2001, le pays comptait 4.967.179 analphabètes dont 2.701.858 femmes. La proportion d'adultes analphabètes est estimée en 2007 à plus de 70%. Les femmes sont plus touchées par ce phénomène que les hommes (85% contre 57%).

Pourtant, dès son accession à l'indépendance, les Autorités politiques, conscientes de l'importance de l'éducation et de la formation dans les politiques et programmes de développement économique et social, ont initié des programmes d'alphabétisation des adultes.

En 2003, conformément aux engagements souscrits au Forum de Dakar et en cohérence avec la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté (SRP), le Niger a élaboré un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) comportant une composante visant la réduction de l'analphabétisme, l'amélioration des programmes et la réduction des disparités dans l'accès aux services d'éducation non formelle. Il s'agissait sur la période de : (i) réduire significativement le taux d'analphabétisme en alphabétisant en moyenne 90.000 adultes par an dont 65% de femmes, (ii) porter le taux de réussite aux tests de fin de campagne de 47% à 75% par l'amélioration de la pertinence et de la qualité des programmes offerts et (iii) renforcer les capacités de gestion des acteurs en charge de la mise en œuvre des programmes.

Aux termes de la première phase du PDDE, il ressort que malgré les progrès enregistrés les objectifs visés sont loin d'être atteints. Ainsi, sur la période 2003-06 pour une programmation de 360 000 inscrits, 199 668 adultes se sont inscrits dans les centres d'alphabétisation, soit un taux de réalisation de 55,5%. Les femmes, pour un effectif de 128370, représentent 64,3% des inscrits. Le taux d'abandon dans les centres d'alphabétisation s'est aggravé de manière très sensible passant de 19,7% en 2003 à 27,4% en 2006. Les abandons ont été plus importants chez les hommes que chez les femmes. Les résultats en termes de réussite sont très insuffisants. En moyenne, seulement 38% des adultes inscrits dans les centres d'alphabétisation sont déclarés admis au terme du cycle d'alphabétisation. Les femmes réussissent moins bien que les hommes (48,6% de taux de réussite en 2006 contre 57,5% pour les hommes).

Ce bilan, a en outre mis en évidence les principaux déterminants de la faiblesse des performances du sous secteur. Il s'agit entre autres de:

a. en matière d'accès :

- l'insuffisance des ressources mobilisées pour la mise en œuvre du sous programme. Sur la période 2003-06, les dépenses effectives hors salaires du programme étaient de 49,6 milliards de francs CFA dont 3,7 milliards en faveur du non formel ; soit environ 7,5% des dépenses. Le financement des programmes d'alphabétisation est exclusivement assuré par les partenaires techniques et financiers (98% des centres ouverts) et les collectivités locales ;
- la multiplicité des interventions et l'absence de coordination entraînant l'importance des coûts de transaction et l'impossibilité pour la structure en charge de l'alphabétisation d'assurer la synergie nécessaire au développement du sous secteur et de maîtriser les effectifs inscrits à travers les différents programmes ;
- la non diversité de l'offre ne permettant pas de répondre à la demande de l'ensemble des groupes cibles concernés par ce sous programme ;

- l'absence d'une politique de promotion des langues nationales : le Niger compte officiellement dix (10) langues nationales dont huit (8) sont utilisées dans le cadre de la formation des adultes. Des textes officiels ont fixé l'orthographe de ces langues. Mais dans les faits, la promotion de ces langues est handicapée par certaines contraintes objectives : (i) la non maîtrise de l'orthographe et de la transcription par les formateurs, (ii) la non utilisation de ces langues dans les actes officiels et (iii) le maintien du français langue officielle comme instrument de promotion sociale.

b. en matière de qualité:

- le manque de pertinence des programmes au regard des besoins et des caractéristiques des groupes cibles concernés. L'accent a surtout été mis sur les modalités (comme stratégie de mise en œuvre faire, ou faire faire) que sur la qualité des programmes offerts ;
- l'inexistence des guides curriculaires de référence permettant aux différents intervenants d'élaborer des programmes conformes aux orientations nationales et aux besoins des apprenants ;
- la faible capacité des opérateurs privés en matière d'élaboration et d'exécution de programmes d'alphabétisation.

c. dans le domaine institutionnel:

- la faible capacité des structures du non formel en conception et le suivi/évaluation des programmes dans le contexte du faire-faire comme stratégie d'intervention dans le sous secteur ; ce qui limite leur mission de contrôle de qualité des services offerts ;
- l'insuffisance des ressources humaines et des moyens de fonctionnement des structures en charge du non formel.

Section 1 : Politiques ; législation et financement

1.1 Cadre législatif ; politiques et administratif de l'EdFoA

Au lendemain de son indépendance, et avec son premier plan décennal de Développement Economique et Social (1964-1973), les objectifs assignés aux services de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont les suivants:

- Enrayer l'analphabétisme frein au développement ;
- Orienter les agriculteurs et les éleveurs hommes et femmes, vers le progrès et les exigences du développement ;
- Accueillir les enfants déscolarisés et renforcer la scolarisation ;
- Maintenir et élargir les connaissances grâce à une plate forme d'éducation permanente.

A la fin du plan décennal de Développement Economique et Social (1964 - 1973), l'Etat décida que les services d'alphabétisation sensibilisent la communauté villageoise pour l'amener à :

- Prendre conscience des réalités de son milieu ;
- Déterminer et maîtriser ses problèmes ;
- Participer volontairement à son propre développement.

Cette nouvelle conception de l'alphabétisation considère l'adulte comme un sujet actif qui avec la maîtrise des compétences instrumentales de base pourrait agir plus efficacement sur son environnement afin d'enclencher son propre développement. L'alphabétisation doit désormais s'intégrer dans les activités des services techniques, avec l'introduction des thèmes éducatifs (Agriculture, élevage, santé, etc.) pour améliorer les compétences de vie des populations.

- Dans le plan triennal (1976 – 1978) l'alphabétisation de masse fut mise en œuvre avec pour objectif l'idée selon laquelle les effets bénéfiques de l'alphabétisation sur l'ensemble d'une communauté ne sont perceptibles qu'avec une proportion d'au moins 30% d'alphabétisés. Le plan quinquennal (1979 –1983) sera plus ambitieux en fixant comme objectif d'ouvrir des centres d'alphabétisation dans 20% des villages Nigériens ; cela devrait se traduire par la création de 350 centres nouveaux chaque année. Malheureusement, les moyens nécessaires à la réalisation de ces ambitions n'ont pas suivis.

- Le plan quinquennal 1987 –1991, consacre la réorientation des actions d’alphabétisation vers des programmes spécifiques et ciblés.
- En 1994, un programme d’urgence pour le redressement du système éducatif (PURSE) a été élaboré et il envisageait de porter le taux d’alphabétisation de 14 à 35%.
- En 1998, la loi N° 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien a été promulguée par le Gouvernement. Cette loi reconnaît officiellement l’Education Non Formelle comme un mode d’acquisition du savoir qui complète l’éducation formelle.
- Depuis 2008, le Gouvernement s’est doté d’une Politique Nationale d’Education Non Formelle (PNENF).

1-2 Cadre Institutionnel

En 1962, le Niger avait mis en place, un Bureau d’Organisation et de Planification des Campagnes d’Alphabétisation et d’Education des Adultes. Ce bureau lança en 1963 une campagne pilote d’alphabétisation avec le concours de l’UNESCO et du Secrétariat d’Etat Français à la Coopération. Avec un taux de réussite exceptionnel de 96,25%, l’expérience fut étendue à l’ensemble du pays par le Service de l’Alphabétisation et de l’Education des Adultes (SAEA) consacré par note de service N° 136 du 13 novembre 1963 du Ministre de l’Education Nationale.

En 1976 le SAEA a été érigé en Direction de l’Alphabétisation et de la Formation Permanente (DAFP) par Décret N° 76-182/PCMS/MEN du 21 octobre 1976 portant organisation du Ministère de l’Education Nationale. En Décembre 1985, la Direction de l’Alphabétisation et de la Formation Permanente deviendra la Direction de l’Alphabétisation et de la Formation des Adultes (DAFA) .

En 2003, suite à la réorganisation du Ministère de l’Education de Base (Décret N°2003-093/PRN/MEB1/A du 25 avril 2003) la DAFA fut érigée en Direction Générale de l’Education Non Formelle (DGENF) qui comprend actuellement trois Directions centrales :

- La Direction des Programmes d’Alphabétisation et de la Formation des Adultes (DPAFA).
- La Direction de la Formation et du Suivi-évaluation (DFSE),

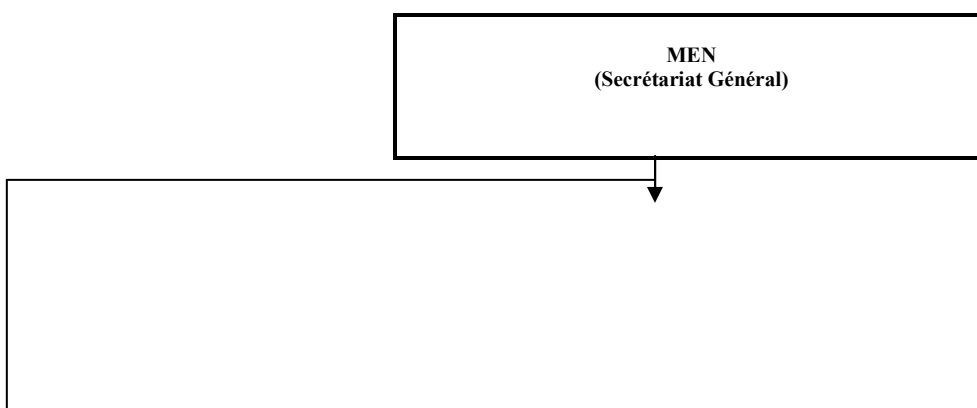
- La Direction de la Documentation et du Matériel Pédagogique (DDMP),

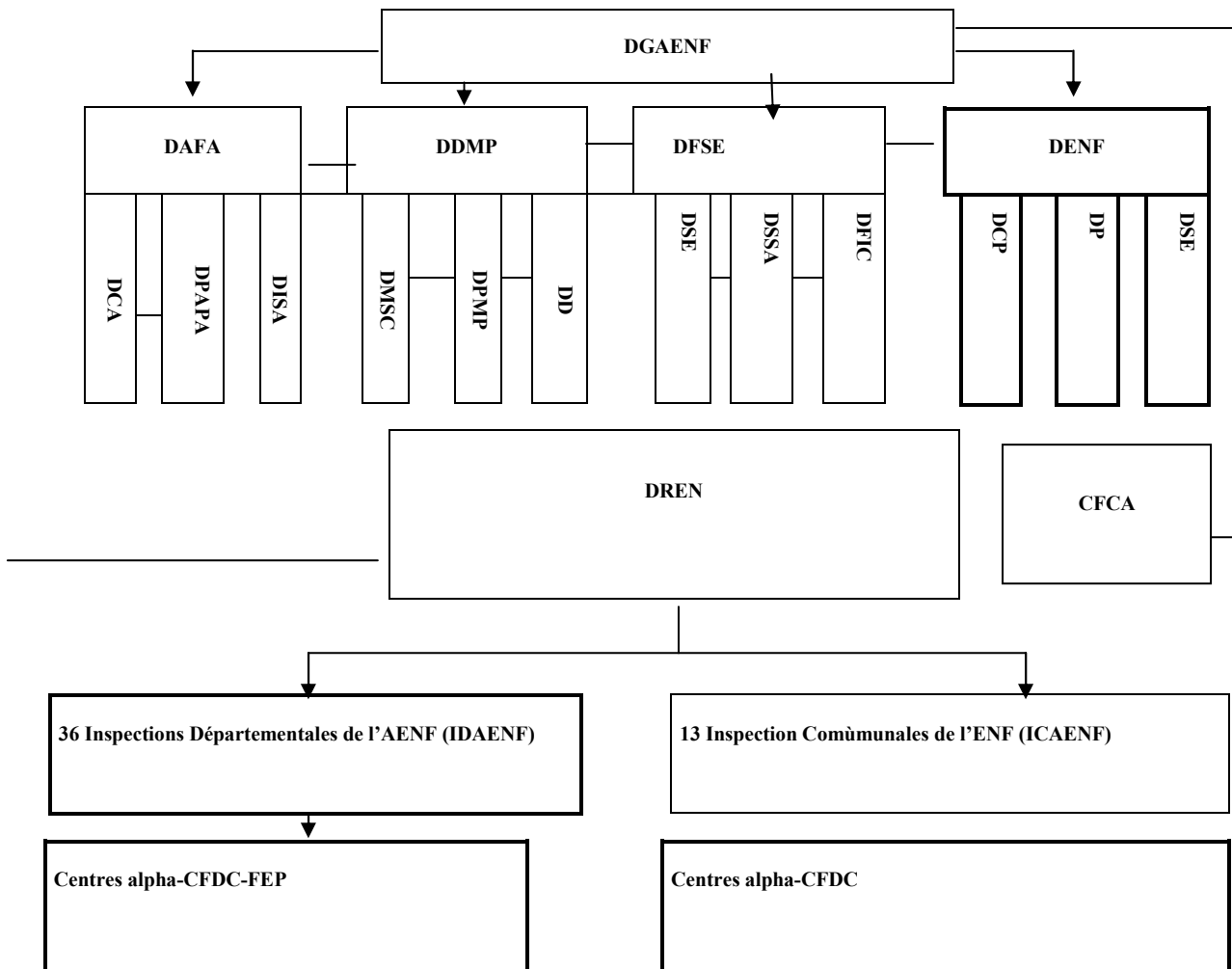
Au niveau déconcentré, les services de la DGENF sont répartis ainsi qu'il suit :

- Au niveau des régions, les Directions Régionales de l'Education Non Formelle (DREN),
- Au niveau des départements, Les Inspections Départementales de l'Education Non Formelle (IDENF),
- Au niveau Communal, les Inspections Communales de l'Education Non Formelle,
- Au niveau village, les activités de l'alphabétisation sont menées dans les centres d'alphabétisation, les foyers d'éducation permanente, les Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC), les Bibliothèques et Presses Villageoises.

Depuis janvier 2008, par décret n° 2008-031, du 31 janvier 2008 portant réorganisation du MEN, la DGENF a été érigée en Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF), comportant 4 directions nationales à savoir : la Direction de l'Alphabétisation et de la Formation des Adultes (DAFA), la Direction de la Formation, du Suivi et de l'Evaluation (DFSE), la Direction de la Documentation et du Matériel Pédagogique (DDMP) et La Direction de l'Education Non Formelle (DENF).

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE





LEGENDE :

Relation hiérarchique :

Relation de travail :

S.G : Secrétariat Général

DGAENF : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle

DCA : Division des Curricula et de l'Andragogie

DD : Division de la Documentation

DDMMP : Direction de la Documentation et du Matériel Pédagogique

DFIC : Division de la Formation Initiale et Continue

DFSE : Direction de la Formation du Suivi et de l'Évaluation

DSISA : Division des Innovations et Systèmes Alternatifs

DMSC : Division de la Mobilisation Sociale et de la Communication

DAFA : Direction de l'Alphabétisation et de la Formation des adultes

DPAPA : Direction des Programmes d'Alphabétisation et de la Post-alphabétisation

DPMP : Division de la Production du Matériel Pédagogique

DREN : Direction Régionale de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation

DES : Division du Suivi et de l'Évaluation

DENF : Direction de l'Éducation Non Formelle

ICAENF : Inspection Communale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle

FEP : Foyer d'Éducation Permanente

IDAENF : Inspection Départementale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle

CFCA : Centres de Formation des Cadres de l'Alphabétisation

1.3 La Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle

Pour faire face à l'ensemble des contraintes du sous-secteur tels que mentionnés plus haut, le Gouvernement du Niger :

- engagé résolument dans un processus démocratique dont l'éducation des citoyens permet de pérenniser les acquis ;
- considérant que l'éducation est un droit inaliénable pour tous les citoyens ;
- considérant l'adoption et la mise en œuvre de la SDRP dont le PDDE est une composante majeure ;
- considérant les engagements internationaux auxquels il a souscrit ;
- résolu à consolider et à développer les acquis sociaux dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;

a formulé une politique nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Celle-ci définit les grandes options, les orientations et mesures de politiques nécessaires au développement de ce sous secteur.

1.3.1 Les finalités de la politique

L'éducation non formelle au Niger, a pour finalités : de former les citoyens non scolarisés ou déscolarisés pour l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base : lecture, écriture, mathématiques et des compétences de vie courante.

La politique d'éducation non formelle vise à définir les options et mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'alphabétisation, de formation et d'éducation des jeunes non scolarisés ou prématurément déscolarisés.

1.3.2 Les objectifs de la politique

La politique nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle vise les objectifs ci-après :

- améliorer et diversifier l'offre en alphabétisation et éducation non formelle
- assurer la pertinence et la qualité des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes et d'éducation non formelle

- renforcer les capacités des cadres et des structures chargés du pilotage et de la mise en œuvre des programmes.

1.4 Options et mesures de politiques

La mise en œuvre de la politique d'A/ENF repose sur les options et mesures suivantes

1.4.1 Les Options politiques

- **La mise en œuvre de la stratégie du « faire –faire » comme modalité principale d'intervention dans les programmes d'alphabétisation et de formation des adultes** : cette modalité de mise en œuvre est une forme de relation contractuelle entre l'Etat, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers. L'Etat détermine les orientations, les standards de qualité et assure la coordination des interventions, la mobilisation des ressources et le suivi évaluation des interventions. Les opérateurs de la société civile élaborent et exécutent les projets. Les Partenaires Techniques et Financiers appuient les programmes par la mise à disposition des ressources humaines et /ou financières. Cette approche présente l'avantage de décharger les services de l'Etat de la gestion du quotidien pour renforcer les activités relatives à la conception des programmes et au suivi-évaluation des interventions.
- **La mise en place d'un Fonds d'Appui aux programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation** : les besoins induits par la forte demande en alphabétisation, dans un contexte caractérisé par l'insuffisance des ressources publiques allouées au sous secteur, imposent l'identification et la mobilisation de nouvelles sources de financement et la définition de nouvelles modalités de gestion. La mise en place du Fonds procède de la volonté des différents acteurs de disposer d'un outil commun de financement. En effet, celui-ci est un instrument pour la mobilisation et la gestion des ressources financières additionnelles nécessaires à la promotion des activités

d'alphabétisation et de formation des jeunes et des adultes. Sa mise en place permettra une mobilisation conséquente des ressources extérieures, une harmonisation des interventions et une meilleure participation de l'Etat au financement du sous-secteur. Les modalités de mise en œuvre de cette option seront définies par voie réglementaire.

- **L'insertion d'un volet alphabétisation dans tout programme et/ou projet de développement** : L'option retenue est celle de l'insertion d'un volet alphabétisation dans tous les projets et programmes initiés par les différents départements ministériels ou structures déconcentrées et décentralisées. Le financement des activités d'alphabétisation sera pris en charge par le budget du projet ou programme. Les opérateurs privés seront chargés de la conception et de l'exécution des programmes et les structures d'éducation non formelle du suivi évaluation des interventions.

1.4.2 Les mesures

1.4.2.1 Les mesures en rapport avec l'accès

- **Réduire les disparités dans l'accès aux programmes d'alphabétisation** : Pour accélérer le processus d'alphabétisation, particulièrement celle des femmes en milieu rural, un quota d'inscription de 65% de filles et de femmes sera fixé pour le recrutement dans les centres d'alphabétisation ou de tout autre programme de formation pour jeunes et adultes non scolarisées ou déscolarisées. En outre, des programmes spécifiques seront développés en faveur des femmes, notamment à travers les groupements féminins.
- **Diversifier l'offre d'éducation non formelle** : il s'agira de développer des programmes spécifiques en faveur des groupes cibles non encore pris en compte par les activités actuelles d'alphabétisation (les enfants

de la rue, les populations nomades, les déscolarisés précoces, les enfants non scolarisés de 9 à 14 ans, etc.). Cette innovation se fera notamment à travers la mise en place de programmes spécifiques ou l'appui aux ONG et autres structures assurant la prise en charge de ces groupes.

- **Développer des programmes bilingues français/langues nationales dans l'éducation non formelle** : le développement de programmes d'alphabétisation en langues nationales est limité du fait que le français est la langue officielle et de promotion sociale. Ceci explique en partie les réticences de certains groupes cibles notamment les jeunes et la population urbaine de participer aux programmes. Pour améliorer la demande en alphabétisation notamment chez les jeunes, des programmes comportant systématiquement une dimension langue française seront mis en place et ce, dans le souci de leur permettre d'accéder au système formel. L'intégration du français est optionnelle pour les programmes destinés aux adultes.

1.4.2.2 Les mesures en rapport avec la qualité

- **Elaboration de guides curriculaires de référence** : le curriculum d'éducation non formelle comprendra deux parties : (i) un socle de base qui s'impose à tous les intervenants dans le domaine et qui couvre la maîtrise des apprentissages instrumentaux de base (lecture, écriture et mathématiques) et l'acquisition des compétences de vie courante ; et (ii) une partie optionnelle prenant en compte les caractéristiques du groupe cible, la nature du programme et les objectifs poursuivis. Le Ministère en charge de l'alphabétisation mettra à la disposition des intervenants dans le secteur des guides curriculaires de référence pour l'élaboration des programmes
- **Renforcement des capacités des acteurs** : la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire repose sur des relations contractuelles consacrant une répartition des compétences entre l'Etat, la société

civile et les Partenaires Techniques et Financiers. La réussite de cette option suppose que chaque acteur maîtrise les compétences qui lui sont dévolues. Or, il ressort de l'évaluation de la mise en œuvre de cette stratégie au cours de la première phase du PDDE que les opérateurs privés présentent des insuffisances en matière d'élaboration de programmes, d'andragogie et d'évaluation des apprentissages et les cadres du MEN dans les domaines de la planification et du suivi-évaluation. Pour améliorer la qualité des programmes, un plan de renforcement des capacités de tous les acteurs sera élaboré.

- **Augmentation de la durée des apprentissages** : la durée actuelle prescrite aux programmes d'alphabétisation et de formation des adultes (240 heures sur 4 mois) ne peut permettre de garantir la pérennité des apprentissages, en particulier l'acquisition des compétences de vie courante. Aussi, la durée des programmes de formation sera au minimum de 600 heures étalées sur deux ans, conformément aux engagements souscrits au plan international et pour les besoins de l'atteinte des objectifs visés.
- **Amélioration de l'environnement pédagogique des centres** : en réponse à la faiblesse de l'environnement pédagogique des centres d'alphabétisation, ceux-ci seront dotés de manuels d'apprentissage et d'ouvrages de référence aussi bien pour les animateurs que les apprenants. Le Ministère en charge de l'A/ENF élaborera des manuels et ouvrages de référence et les opérateurs privés prendront en charge leur mise à disposition dans les centres.
- **Développement d'un environnement lettré** : dans l'optique de la promotion d'un environnement lettré et de la lutte contre l'analphabétisme de retour, les mesures suivantes seront prises : (i) appui à la production de journaux locaux en langues nationales, (ii) la traduction en langues nationales des documents législatifs et

administratifs et (iii) l'appui à la promotion du livre en langues nationales.

- **Certification des formations :** l'octroi de titres sanctionnant le cursus permettra de stimuler l'émulation des apprenants, d'améliorer la fréquentation dans les centres et de valoriser les apprentissages. Les diplômes délivrés au terme du cycle d'alphabétisation permettront d'accéder à certains emplois. Pour ce faire, des textes régissant la certification des apprentissages doivent être élaborés.

1.4.2.3 Les mesures institutionnelles

- **Renforcement des capacités des cadres du sous-secteur (structures centrales et déconcentrées) :** le diagnostic établi dans le cadre de la préparation de la deuxième phase du PDDE a mis en évidence une inadéquation entre les ressources humaines disponibles et les missions assignées au sous secteur de l'éducation non formelle. Or, l'intensification des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes et les exigences de la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire, imposent la mise à la disposition du sous secteur, des cadres ayant des compétences avérées en particulier dans les domaines la planification, du suivi et de l'évaluation. Pour créer les conditions optimales de réussite du programme, un plan de formation sera élaboré à l'intention des cadres des structures centrales et déconcentrées ayant en charge le pilotage et la gestion des actions d'alphabétisation et de formation des jeunes et des adultes.
- **Renforcement des moyens de fonctionnement :** l'état des lieux réalisé par le MEN dans le cadre de la préparation du présent document de politique a mis en évidence la faiblesse de la dotation des services de l'éducation non formelle en moyens de fonctionnement. Pour permettre à ceux-ci d'assurer leurs missions dans de meilleures conditions, des moyens de fonctionnement

conséquents devront être mis à leur disposition. Un accent particulier doit être mis sur la dotation des services en moyens roulants et en logistiques de bureau nécessaires pour un suivi conséquent des interventions.

- **Mise en place d'un SIG** : afin d'assurer un meilleur suivi et évaluation des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes, le système d'information du sous secteur A/EnF sera redynamisé. Ce système doit contribuer à la mise à disposition des informations permettant de : (i) identifier et mesurer les résultats des projets, programmes et politiques ; (ii) tirer les leçons des expériences, (iii) renforcer la responsabilité et l'imputabilité, (iv) prendre des décisions rationnelles et (v) renforcer les capacités techniques et institutionnelles.

1.5 Le financement de l'EdFoA

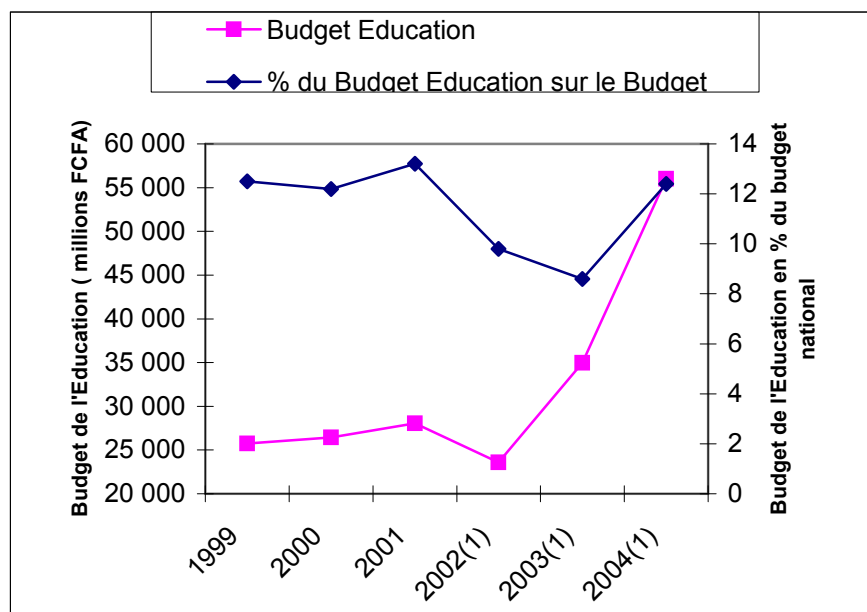
Le financement des activités d'alphabétisation et de formation des adultes a été jusqu'ici essentiellement assuré par les PTF et subsidiairement par les collectivités territoriales ; le financement de l'Etat consistant essentiellement à assurer le fonctionnement des services centraux et déconcentrés du sous secteur. Dans les nouvelles orientations du Ministère, pour renforcer le financement du sous-secteur: (i) l'Etat inscrit une ligne budgétaire spécifique pour supporter les programmes d'alphabétisation. Ces ressources pourraient éventuellement alimenter le fonds d'appui à l'AENF à créer; (ii) les collectivités territoriales devront intégrer les actions d'alphabétisation dans leurs plans de développement et prévoir des ressources en conséquence ; (iii) le secteur privé participera au financement de l'A/ENF à travers l'alphabétisation de leurs personnels et /ou en appui au fonds: (iv) l'Etat mobilisera ses PTF pour le financement des programmes d'alphabétisation y compris à travers la participation au fonds.

Tableau N°1 : Evolution du Budget Général de l'Etat et du Budget du Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation

(Primaire + Secondaire) de 1990 à 2003. (en millions de F CFA courants)

| Budget | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 ⁽¹⁾ | 2003 ⁽¹⁾ | 2004 ⁽¹⁾ |
|--|---------|---------|---------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Budget Education | 25 756 | 26 435 | 28 044 | 23 582 | 34 986 | 56 013 |
| Budget Général | 205 909 | 217 282 | 212 625 | 240 178 | 406 993 | 450 246 |
| % du Budget Education sur le Budget Général | 12,5 | 12,2 | 13,2 | 9,8 | 8,6 | 12,4 |

Sources : Ministère de l'Economie et des Finances et DRFM/MEBA



Source : annuaire statistique MEBA 2005

Jusqu'en 2001, le budget de l'Education couvrait les enseignements préscolaire, primaire, secondaire et l'alphabétisation. Il a crû sur les trois ans à un taux d'accroissement annuel moyen de 4 %.

A partir de 2002, le budget présenté est celui de l'éducation de base qui couvre l'alphabétisation, le préscolaire et l'enseignement de base 1. Il a connu une augmentation de 38 % de 2002 à 2004.

Dans les nouvelles orientations du Ministère, pour renforcer le financement du sous-secteur: (i) l'Etat inscrit une ligne budgétaire spécifique pour supporter les programmes d'alphabétisation. Ces ressources pourraient éventuellement alimenter le fonds d'appui à l'AENF en création; (ii) les collectivités territoriales devront intégrer les actions d'alphabétisation dans leurs plans de développement et prévoir des ressources en conséquence ; (iii) le secteur privé participera au financement de l'A/ENF à travers l'alphabétisation de leurs personnels et /ou en appui au fonds: (iv) l'Etat

mobilisera ses PTF pour le financement des programmes d'alphabétisation y compris à travers la participation au fonds.

Tableau N°2 : Budget par Sous Programme, Volet et Sources de financement 2008(en milliers de FCFA)

| Sous programmes | Volets/Sous volets | Montant total | Financements acquis | |
|------------------------|--|----------------|---------------------|----------------|
| | | | Sources | Montant |
| Education Non Formelle | Formation et suivi évaluation | 105 123 | UNESCO | 36 000 |
| | | | Fonds Com | 69 123 |
| | Documentation et Matériels Pédagogiques | 135 492 | T3 LF 08 Mat Péd | 0 |
| | | | Fonds Com | 113 142 |
| | | | UNESCO | 22 350 |
| | Développement des programmes d'alphabétisation | 747 191 | UNESCO | 114 075 |
| | | | FAD2 | 117 900 |
| | | | PRADEB | 40 344 |
| | | | Fonds Com | 234 872 |
| | | | Coop Suisse | 240 000 |
| Sous-total | | 987 806 | | 987 806 |

Tableau N°3 : Budget AENF 2008 révisé au titre du Budget National (hors salaires du personnel)

| | |
|----------------------------|----------------|
| Pécules élèves CFCA | 55 920 |
| Appui Programme Alpha (FC) | 392 135 |
| TOTAL GENERAL | 448 055 |

Au total, le budget 2008 de l'AENF s'élève à un montant de 1.335.861.000 FCFA dont 887.806.000 F au titre des PTF et 448.055.000 F au titre de la contribution de l'Etat.

Tableau N°4 : Budget par Sous Programme, Volet et Sources de financement 2009 (en milliers de FCFA)

| Sous programmes | Volets/Sous volets | Montant total | Financements acquis | |
|------------------------|-------------------------------|---------------|---------------------|---------|
| | | | Sources | Montant |
| Education Non Formelle | Formation et suivi évaluation | 123 015 | UNESCO | 22 040 |
| | | | FC | 100 975 |

| | | | | |
|--------------|--|------------------|-------------|------------------|
| | Documentation et Matériels Pédagogiques | 107 080 | FC | 107 080 |
| | Education non formelle | 194 250 | FC | 63 000 |
| | | | Coop Suisse | 131 250 |
| | Développement des programmes d'alphabétisation | 921 557 | FC | 352 807 |
| | | | Coop Suisse | 568 750 |
| Total | | 1 345 902 | | 1 345 902 |

Tableau N°5 : Budget MEN 2009 (hors dépenses du personnel)

| | |
|---|------------------|
| Pécules élèves CFCA (Trésor) | 55 920 |
| Appui Programme Alpha (FC) | 623 861 |
| Appui Alpha & formation enseignant (UNESCO) | 504 000 |
| TOTAL GENERAL | 1.183.781 |

Au titre de l'année 2009, le budget alloué à l'AENF s'élève à 2 529 683 000 Frs CFA, soit une nette augmentation par rapport au budget 2008. Cette augmentation est constatée particulièrement au niveau du budget national qui passe du simple au double.

Avec les efforts de l'Etat nous assistons à un amoindrissement de la part des PTF dans le financement de l'AENF.

Section 2 : Qualité des services d'éducation et de formation des adultes : offres ; participation et acquis

2.1 l'offre

Le désir des populations de s'alphabétiser dans leurs propres langues et en langue française a toujours été exprimé par ces dernières. Plusieurs demandes sont reçues chaque année par les services de l'alphabétisation en provenance tant des populations en zones rurales qu'en zones urbaines. Mais, faute de moyens aujourd'hui encore malgré la prise de conscience des populations de la nécessité de s'instruire, les services de l'alphabétisation n'arrivent pas à répondre entièrement aux nombreuses sollicitations des communautés.

Une importante partie des candidats à cette formation pense que l'enseignement / apprentissage qu'offrent les programmes d'alphabétisation sont non seulement un moyen pour vaincre l'analphabétisme et l'obscurantisme des populations , mais aussi et surtout une possibilité d'améliorer leurs connaissances tout en faisant d'eux de vrais acteurs de développement dans leur milieu.

Pour répondre aux multiples demandes de ses partenaires en matière d'alphabétisation, la DGAENF a élaboré diverses stratégies et méthodes de mise en œuvre des programmes. Au départ, la stratégie utilisée était celle de l'alphabétisation générale ou de masse. Il s'agissait d'alphabétiser tous ceux qui sont intéressés, sans critères préalables de sélection, avec les mêmes programmes et méthodes. Le programme était étalé d'abord sur trois campagnes dont chacune correspondait à un degré de l'enseignement et comprenait six mois de cours. Puis par après, le programme s'est étalé sur deux campagnes de six mois chacune, avec deux heures de cours par jour et cinq fois par semaine. L'objectif essentiel était d'alphabétiser le maximum de citoyens pour réduire le plus rapidement l'analphabétisme qui est perçu comme un véritable frein au développement. Mais cette alphabétisation de masse a montré ses limites (irréaliste et irréalisable) au vu

des maigres moyens affectés au service d’alphabétisation et d’éducation des adultes.

A la lumière des conclusions de plusieurs évaluations faisant état de l’insatisfaction des apprenants et mettant en cause la lenteur du rythme des acquisitions, le Niger opta de nouveau pour des programmes d’alphabétisation intensive. L’organisation des cours consiste en des regroupements des apprenants pendant quarante cinq (45) jours à raison de cinq heures de cours par jour. La mise en œuvre de toutes ces stratégies d’alphabétisation repose entièrement sur des alphabétiseurs recrutés au niveau des villages, en priorité parmi les néo-alphabètes et ensuite parmi les ex-élèves. Ces derniers reçoivent une formation qui dure au plus un mois et constituent jusqu’à maintenant un des maillons les plus importants de la chaîne. Dans un souci d’améliorer la qualité de la formation et d’amoindrir à long terme les coûts, le ministère a mis en place en 1987 un programme de formation à distance des alphabétiseurs grâce à un financement de l’Agence Internationale de la Francophonie. Ce programme, vu le coût élevé des charges qu’il implique n’a duré que 2 ans.

Avec la nouvelle option du gouvernement en 2000 et cela en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, la majorité des centres d’alphabétisation sont régis par la stratégie du faire faire. Ladite stratégie est une approche partenariale qui consiste à confier l’exécution directe des formations à des opérateurs privés de la société civile et l’Etat l’élaboration des politiques, le contrôle de qualité, le suivi et l’évaluation des enseignements apprentissages.

Les différents types de programmes offerts sont entre autres les suivants :

- «Programme Apprendre pour mieux vivre» enseigné en Français et destiné aux apprenants des centres urbains;
- «Programme d’Alpha intensive», enseigné dans les langues nationales et destiné aux apprenants en zone rurale;
- «Programme d’alphabétisation des femmes», enseigné en Français et en langues nationales et destiné exclusivement aux filles et aux femmes;
- «Programme de renforcement des services d’appui à l’agriculture», enseigné en langues nationales et destiné aux agriculteurs et éleveurs en milieu rural ;
- «Programme d’Alphabétisation des Elus Locaux», enseigné en langues nationales et destiné aux conseillers nationaux de développement ;

- «Programme d'Alphabétisation pour les membres des coopératives des riziculteurs», enseigné dans les langues nationales ;
- «Programme d'Alphabétisation du Projet de Gestion des Ressources Naturelles», enseigné en langues nationales et destiné au milieu rural ;
- «Programme d'alphabétisation MMD/CARE International», enseigné en langues nationales et destiné aux groupements féminins ;
- Programme d'alphabétisation à distance enseigné en langues nationales et destiné au milieu rural,
- «Programme d'Alphabétisation Santé FAD II/Santé Communautaire», enseigné en langues nationales et destiné aux agents de santé communautaire en milieu rural et périurbain;
- «Programme d'Alphabétisation centré sur le Bien Être des Enfants»(plan Niger), enseigné en langues nationales aux adultes et destiné aux parents (hommes et femmes) en milieu rural ;
- «Programme d'Alphabétisation pour la Formation par Alternance», enseigné en langues nationales et destiné aux jeunes apprentis en formation professionnelle et Technique,
- Programme d'Alphabétisation (Cap EFA) pour la Formation des jeunes et des adultes, centré sur les compétences pour les AGR, enseigné en langues nationales en zone rurale,
- Le programme d'alphabétisation en caractères arabes (ajami).

2.2 Les contenus des programmes d'alphabétisation proposés comportent entre autres :

La lecture écriture,

Les mathématiques,

Les thèmes éducatifs liés aux préoccupations des apprenants,

2.3 Les méthodes d'apprentissage utilisées en alphabétisation

Depuis l'institution du service de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes en 1963 ; exception faite de la méthode CREDIF (méthode de l'enseignement de français aux africains) qui relève plus des méthodes directives (passives) , celles utilisées dans es centres d'alphabétisation , les foyers d'éducation permanente et

les centres de formation en développement communautaire sont toutes actives . En lecture et écriture les méthodes utilisées sont :

- La méthode synthétique ou alphabétique
- La méthode analytique ou globale et enfin
- La méthode mixte.

D'autres approches sont utilisées par certaines ONG internationales ou locales. Ce sont entre autres, la pédagogie du texte (PdT), la méthode reflect , la méthode expérientielle.....

A l'heure actuelle, malgré les problèmes que rencontrent tant les alphabétiseurs que les apprenants en calcul, c'est toujours la méthode scolaire d'enseignement des Mathématiques qui est utilisée.

2.4 Les infrastructures

D'une manière générale, les services de l'éducation non formelle à tous les niveaux souffrent d'insuffisance d'infrastructures.

2.4.1 Les bâtiments

La DGENF compte en 2007, 49 inspections communales et départementales. Vingt quatre (24) d'entre elles sont dans des locaux d'emprunt. Les autres, bien que logés dans leurs propres locaux sont souvent dans des conditions de travail, le plus souvent pas décentes. (Exiguïté, insuffisance d'équipements, absence d'électricité et ou d'eau courante...)

2.4.2 Les salles de cours

A ce niveau, il ne se pose pas beaucoup de problèmes, des lors que la prise en charge des locaux revient a la population, qui , soit construit un hangar ou met a la disposition du programme d'alphabétisation, un local pouvant abriter la session de formation. C'est ainsi que les cours ont lieu dans des salles de classes au sein d'une école après les heures de cours ou dans des magasins de coopérative. Il faut cependant déplorer la précarité des locaux.

2.5. Moyens matériels et logistiques

2.5.1 Le matériel informatique et de reprographie

Grâce à l'appui des PTF tels que l'UNICEF, l'Unesco et de la Banque Mondiale à travers le PRODENF, la majorité des inspections d'alphabétisation sont dotées d'au moins un (1) ordinateur et d'une (1) imprimante. Cependant, le personnel de ces inspections n'a pas bénéficié de formation à l'utilisation optimale de cet équipement. En outre, il se pose fréquemment des problèmes de maintenance et de fongibles.

Pour ce qui est de la reprographie, jusqu'à une date récente, la Direction Générale de l'Education Non Formelle disposait de trois (3) imprimeries. Il s'agit de celles de Zinder, Tillabéri et Niamey. Actuellement, seule celle de Niamey est fonctionnelle. Elle dispose de trois (3) risographes dont un seul en bon état.

2.5.2 Les moyens de transport

Selon les rapports des inspections et les résultats de l'enquête terrain menée par le Comité Technique chargé de l'élaboration de la PNENF, le parc automobile de la DGENF (niveaux central et déconcentré) comprend 31 véhicules dont 10 seulement en bon état. La DGENF dispose aussi de 47 motos dont 32 en bon état.

2.6 Le Matériel didactique

Deux types de documents sont utilisés durant la phase d'apprentissage. Il s'agit des guides utilisés par les animateurs des centres et les livrets pour apprenants. Ces guides et livrets sont édités dans toutes les langues d'enseignement en alphabétisation (Arabe, Fulfuldé, Gulmancema, Hausa, Kanuri, Tamajaq, Tubu, Zarma et Français). Il faut souligner cependant que le nombre de guides pour formateurs varie selon le programme utilisé.

Il faut ajouter à ces documents, le matériel de post alphabétisation qu'utilisent les néo-alphabètes après la phase d'apprentissage. Ce sont principalement des ouvrages traitant soit de la vie sociale (roman, histoire, contes et légendes, santé, hygiène, maladies etc.), soit des expériences scientifiques et technologiques applicables par les apprenants dans les champs, les jardins, au chantier, au ranch etc. Les documents de post alphabétisation sont produits tant par les services de l'alphabétisation en collaboration avec les services techniques que

par des auteurs privés en langues nationales. Un répertoire des ouvrages édités en langues nationales ET produits à cet effet en 2005 avec l'appui du PRODENF.

2.7 Les ressources humaines

Au début de l'institutionnalisation du service de l'alphabétisation, le personnel était constitué d'enseignants du primaire détachés sans aucune préparation pour exercer en alphabétisation. Ils étaient appuyés par quelques expatriés dont des consultants de l'UNESCO, des assistants techniques français et des volontaires américains. L'impréparation de ce personnel "détaché" et l'extension rapide des actions d'alphabétisation sur l'ensemble du pays ont limité considérablement l'efficacité des experts. Avec la création du centre de formation des cadres de l'alphabétisation en septembre 1977, il y a eu un apport considérable en cadres spécialisés et un relèvement du niveau de compétences des agents du terrain. L'ouverture d'une section de formation supérieure à la faculté de pédagogie et le recrutement direct des diplômés de l'enseignement supérieur ont permis à la DGENF d'étoffer en qualité son personnel. A la date du 16 décembre 2007, la DGENF utilisent (toutes catégories confondues) 348 agents dont la répartition est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 6: Personnel de la Direction Générale de l'Education Non Formelle et des services déconcentrés

| Directions centrales | Catégorie | | | Auxiliaires | Contractuels | Total | |
|----------------------------------|-----------|------------|----------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | | | | |
| DG | 3 | - | 2 | 6 | 1 | 12 | |
| DFSE | 5 | 10 | - | 3 | - | 18 | |
| CFCA | 7 | 2 | - | 3 | 11 | 23 | |
| DPAFA | 9 | 7 | - | 1 | 5 | 22 | |
| DDMP | 2 | 10 | 2 | 4 | 4 | 22 | |
| Total | 26 | 29 | 4 | 17 | 21 | 97 | 27,9% |
| Services déconcentrés | | | | | | | |
| Agadez | 3 | 10 | - | 1 | - | 14 | |
| Diffa | 4 | 12 | - | 3 | - | 19 | |
| Dosso | 4 | 19 | - | 5 | - | 28 | |
| CUN | 4 | 7 | - | - | - | 11 | |
| Maradi | 6 | 25 | - | 8 | - | 39 | |
| Tahoua | 8 | 15 | - | 10 | - | 33 | |
| Tillabéri | 6 | 20 | - | 12 | - | 38 | |
| Zinder | 8 | 26 | - | 12 | - | 46 | |
| Total | 43 | 134 | 0 | 51 | 0 | 228 | 65,5% |
| En formation | | | | | | | |
| A l'étranger | 3 | - | - | - | - | 3 | |
| ENS | 15 | - | - | - | - | 15 | |
| École de Cadres | 1 | - | - | - | - | 1 | |
| ESCAE | 4 | - | - | - | - | 4 | |
| Total | 23 | 0 | 0 | 0 | 0 | 23 | 6,6% |

| | | | | | | | |
|----------------------|-----------|------------|----------|-----------|-----------|------------|---------------|
| Total Général | 92 | 163 | 4 | 68 | 21 | 348 | 100,0% |
|----------------------|-----------|------------|----------|-----------|-----------|------------|---------------|

Hormis le personnel exerçant aux niveaux central et déconcentré, un personnel contractuel (instructeurs/alphabétiseurs) est utilisé pour assurer des prestations de service dans les centres d’alphabétisation. Le recrutement de ce personnel «pilier essentiel » de la formation des populations se fait généralement au niveau du village parmi les ex-élèves ou alphabétisés. Ils sont appelés alphabétiseurs ou facilitateurs et reçoivent une formation variant entre 21 et 45 jours.

2.8 La qualité de l’encadrement

L’existence du CFCA qui assure la formation de l’encadrement constitue un atout pour la qualité de la formation des formateurs.

Cependant, même s’ils estiment (95 % d’entre eux) que le CFCA est en mesure de remplir sa mission de formation initiale des Formateurs, les enseignants de ce Centre considèrent qu’ils ne bénéficient pas de formation continue dans différents domaines de renforcement des capacités.

Le même sentiment est partagé par les cadres centraux et des services déconcentrés de la DGENF qui affirment dans leur majorité avoir reçu une formation initiale satisfaisante. On note toutefois une forte demande en matière de renforcement des capacités en planification, gestion, suivi-évaluation et en informatique.

2.9 La Formation

Selon les résultats de l’enquête menée par le Comité, les cadres du sous-secteur de l’ENF accèdent rarement à des formations de perfectionnement et de recyclage, faute de plan de formation et des moyens conséquents. Les cadres de l’ENF, dans leur majorité (72,34%), sont restés sans aucune autre formation, depuis leur formation initiale reçue. Ce qui suscite une forte demande de la part du personnel cadre, en matière de renforcement des capacités en planification et gestion notamment.

L'existence du CFCA constitue un atout inestimable, tant pour la formation initiale des cadres que pour le suivi des formations reçues ; toutefois Il y a lieu d'élaborer un plan de suivi et de formation continue des Formateurs.

2.10 Participation à l'EdFoA

2.10.1 Les apprenants des Centres d'Alphabétisation

En raison de l'énorme poids démographique de la population rurale d'une part, et d'autre part, de son très faible niveau d'alphabétisation, la plupart des actions d'alphabétisation sont orientées vers les zones rurales. Les actions sont ciblées sur les producteurs analphabètes et sur les jeunes déscolarisés et non scolarisés des deux sexes.

Dans les milieux urbains, les actions touchent plutôt le personnel non qualifié des entreprises et sociétés (ouvriers, manœuvres, boys etc.).

L'accès des femmes à l'Alphabétisation après avoir connu un début difficile en raison du contexte socio-culturel défavorable, avec la création d'un Bureau de l'Alphabétisation des Femmes (BAF) en 1986, a enregistré des progrès remarquables.

2.10.2 Efficacité interne

Dans le cadre du présent rapport pays, les résultats sont analysés par rapport aux indicateurs retenus par le PDDE à savoir le nombre d'inscrits pour ce qui concerne l'accès, et les taux de réussite et d'abandon pour ce qui est de la qualité.

Accès

Tableau 7 : Evaluation du nombre d'inscrits dans les centres d'alphabétisation de 2003 à 2007

| | | SEXES | | |
|-------|------|-------|--------|--------|
| | | Total | Femmes | Hommes |
| m a C | 2003 | 39880 | 25107 | 14773 |

| | | | | |
|--|--------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2004 | 54252 | 37429 | 16823 |
| | 2005 | 42445 | 26270 | 16175 |
| | 2006 | 52499 | 31013 | 21486 |
| | 2007 | 76369 | 53503 | 22866 |
| | TOTAL | 265 445 | 173 322 | 92 123 |

* Données DFSE

Le tableau montre que les femmes sont plus nombreuses à accéder à l'AENF que les hommes durant ces cinq (5) dernières années et représentent en 2007 plus de 70 % des inscrits, ce qui dépasse sensiblement l'objectifs à atteindre qui était de 65 %.

Du point de vue du nombre des inscrits, on constate une évolution significative de 2003 et 2004, par contre, il est constaté une régression de 2004 à 2005, année au cours de laquelle le pays a connu une crise alimentaire aigue. Dans l'ensemble, le sous secteur totalise 265 445 apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation, soit 58 % de réalisation pour la période 2003-2007.

Qualité

Tableau 8 : Taux de réussite par sexe et par campagne de 2003 à 2006

| Campagnes | TAUX DE REUSSITE (%) | | |
|------------------|-----------------------------|---------------|---------------|
| | Total | Hommes | Femmes |
| 2003 | 49,31 | 54,4 | 47,26 |
| 2004 | 49,31 | 54,4 | 47,26 |
| 2005 | 56,12 | 60,27 | 53,46 |
| 2006 | 66,75 | 84,79 | 45,35 |
| 2007 | 60,80 | 67,50 | 58,00 |

*Données DFSE

Le taux de réussite a connu une évolution vertigineuse en passant, en quatre ans, de 49 % à 56 %, puis à 66 % avant de descendre à 60 %. L'atteindre de l'objectif du PDDE (sous composante non formelle) consiste à se situer à 60 % à l'horizon 2012 montre qu'il y a des efforts certains à fournir pour atteindre l'objectif assigné. D'autre part, cette situation semble montrer combien les stratégies de maintien des femmes dans les centres sont limitées.

Tableau 9 : Evolution du taux d'abandons par sexes selon la campagne d'alphabétisation de 2003 à 2006.

| Campagnes | TAUX D'ABANDONS (%) | |
|-----------|---------------------|--------|
| | Total | Femmes |
| 2003 | 18,18 | 15,37 |
| 2004 | 15,30 | 11,10 |
| 2005 | 29,64 | 30,66 |
| 2006 | 26,81 | 30,22 |
| 2007 | 34,40 | 34,50 |

*Données DFSE

La lecture du tableau nous permet de relever que le taux d'abandon qui était de 18 % en 2003 est remonté à plus de 34 % en 2007. Cette situation n'est certainement pas étrangère aux difficultés économiques de ces dernières années.

2.10.3 L'efficacité externe

Dans le cadre de la présente étude, l'analyse de l'efficacité externe des programmes d'alphabétisation se fera à travers, les effets constatés par rapport aux initiatives spontanées d'application des acquis et aux changements de comportement et attitudes des néo-alphabètes.

2.10.3.1 Les initiatives spontanées d'application des acquis

Les initiatives spontanées au niveau local en matière d'utilisation des connaissances acquises dans les centres d'alphabétisation semblent minimes et se résument généralement à des actions individuelles : correspondance, comptabilité... Cela est dû au manque de structures et d'occupations au niveau des villages susceptibles de favoriser les initiatives d'utilisation des acquis en alphabétisation.

En dehors de ceux exerçant dans les cadres plus ou moins structurés d'application des acquis (bibliothèque, presse, gestion...), la grande majorité des néo-alphabètes nigériens est laissée pour compte et risque de retomber dans l'analphabétisme par manque de structures pouvant prendre en charge leurs nouvelles situations.

Cet état de fait explique éloquemment la démotivation des auditeurs des centres d'alphabétisation (taux moyen de déperdition 25,2% de 2003 à 2005) qui après l'apprentissage constatent l'inanité de leurs efforts par manque de structures d'encadrement et d'accueil. Le second problème auquel est confronté le néo-alphabète nigérien est celui de la langue. En effet, les programmes d'alphabétisation en milieu rural se déroulent en langues nationales qui ont pour le moment des

applications très peu développées par rapport au français, langue officielle et langue de l'administration.

2.10.3.2 Les changements de comportements et d'attitudes

Les alphabétisés (hommes, femmes et jeunes) bénéficiaires des formations spécialisées constituent le support principal de la post-alphabétisation. Des attitudes et des actions positives sont attendues d'eux pour eux-mêmes et pour leurs communautés.

Bien qu'il n'y ait pas eu suffisamment d'études sur les effets socio-psychologiques des programmes d'alphabétisation, on peut noter quelques changements de comportement et d'attitude chez les néo-alphabètes, au niveau individuel et collectif.

a) *au niveau individuel*

- **Au plan social**, les personnes formées acceptent plus la vie associative, modifient leurs comportements. Les femmes fréquentent plus régulièrement les services de santé, respectent les consignes médicales, veillent mieux à l'hygiène et à la santé de la famille ; la scolarisation est mieux acceptée et encouragée surtout concernant la jeune fille. Les tabous alimentaires cèdent la place à une alimentation plus équilibrée chez la mère et l'enfant.
- **Au plan économique**, les personnes formées innovent et adoptent de nouvelles techniques de production, améliorent leur rendement, donc leurs revenus, leur alimentation.
- **Au plan politique**, les apprenants et apprenantes des centres d'alphabétisation, particulièrement ceux ou celles alphabétisés ne sont plus de simples observateurs de la scène politique, ils sont actifs et savent mieux exercer leurs droits et devoirs. Ils participent à l'élaboration des textes législatifs et ou juridiques en tant que soit élus nationaux soit municipaux.
- **Au plan culturel**, les personnes alphabétisées offrent aux générations futures la possibilité de retrouver et de conserver jalousement les acquis

de leurs cultures (artisanat, architecture,perception du monde) tout en restant soit même)

b) au niveau communautaire :

- **Au plan social**, on assiste à l'émergence d'organisations associatives (groupements, foyers, mutuelles...), à la démocratisation des questions touchant à la vie communautaire. La culture démocratique prend le pas sur l'autoritarisme, les populations sont consultées sur la vie de la cité.
- **Au plan économique**, on assiste à l'émergence de réalisations économiques communautaires avec des structures collégiales de gestion : moulins, boutiques, banques céréalières, foyers de couture, points d'eau, coopérative ou mutuelle de production ou de commercialisation, pépinière villageoise etc. Les bénéficiaires perçoivent mieux la dimension économique, et contribuent au financement de l'éducation par l'investissement humain. Pour s'en convaincre, on peut de nos jours, observer attentivement tant en milieu urbain que rural, que de milliers de jeunes et d'adultes travailleurs donnent plus de rendements dans les chantiers et usines ou au foyer et contribuent pour une part importante à la production nationale. Beaucoup se réservent de participer à l'économie informelle.

2.10.4 Acteurs/ Partenariat

Pour une meilleure réussite des actions d'alphabétisation, la DGENF exerce depuis la mise en œuvre du PDDE un partenariat diversifié. Cette option qui est privilégiée de nos jours a permis d'instaurer une dynamique de participation nationale et locale. Ce qui a donné la possibilité de créer un cadre de concertation pour canaliser les efforts de chacun. Sur le terrain actuel plusieurs acteurs interviennent dans le cadre de ce partenariat. C'est entre autres :

- les intervenants directs dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain que sont les opérateurs publiques (les ministères) ou privés (les ONG et Associations),

- les intervenants indirects qui apportent un soutien à la réalisation des programmes sans intervenir sur le terrain. Ce sont les organismes internationaux, les organisations ou associations étrangères etc. Ces derniers contribuent entre autres au financement des ateliers de formation du personnel, l'organisation des JIA, la dotation des services en équipements et matériels, le financement des missions, l'appui à l'environnement lettré, la réalisations des études, l'élaboration des programmes etc.
- les services techniques pour appuyer les actions de l'alphabétisation.
- Les communautés dont l'adhésion et la participation sont indispensables.

Cependant, il faut le souligner, dans la pratique, la collaboration, bien que apparemment saine rencontre certaines difficultés qui peuvent se résumer essentiellement à :

- L'absence ou la faiblesse de cadre de concertation avec les partenaires
- La disparité des approches d'intervention ;

La mauvaise répartition des financements des PTF entre les différentes Régions du Pays.

Tableau 10: Types de programmes

| Liste des programmes | Fournisseur | | | Domaines d'apprentissage | | | cible | coût | Source de financement |
|---------------------------------|-------------|-----|-------|--------------------------|-------------------------|-------------------|-----------------|------|-----------------------|
| | Public/Etat | OSC | Privé | Comptces générales | Compétences spécifiques | Savoir/innovation | | | |
| Education parentale | x | | | x | x | x | APE AME | | unicef |
| Formation par alternance | x | | | x | x | x | Jeunes artisans | | OIT |
| CFDC | x | | | x | x | x | jeunes | | ONGS |
| Alpha des femmes | x | x | x | x | x | x | Filles/femmes | | Toutes les |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | | sourc es |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|-------------|

2.10.5 Synergie formel/non formel et certification

Un des aspects majeurs de la réforme du système éducatif engagée depuis 2003 à travers le PDDE est la reconnaissance du sous-secteur de l'AENF comme un des piliers du système éducatif national. Qui plus est, le PDDE souligne l'importance de "susciter une synergie entre le formel et le non formel", de qui implique entre autres, la création de passerelles entre ces deux sous systèmes ainsi qu'une égale valorisation des acquis des apprentissages ; d'où la nécessité de l'aménagement d'un dispositif de certification et de reconnaissance des acquis. En effet dans sa composante qualité, le PDDE met l'accent sur l'importance de "la détermination des niveaux d'exigence minima communs à toutes les classes en matière d'évaluation, de contrôle et de certification. Ces nivequx d'exigence correspondent à un degré de maîtrise préalablement défini des compétences de base au cours d'un cycle donné". Cette orientation est réitérée dans le document de politique de l'AENF. Toutefois le processus de certification reste encore chantier, et sera mis en place de concert avec les pays de la sous région.

2.11 Les Mécanismes de suivi-Evaluation

L'une des critiques les plus acerbes faites au sous- secteur de l'ENF est l'absence d'indicateurs pertinents pour mesurer les acquis des participants aux différentes sessions pédagogiques. Actuellement, seuls les résultats pédagogiques font l'objet d'une évaluation alors qu'il n'existe aucune méthode permettant de mesurer l'impact des programmes d'ENF sur le comportement des apprenants.

La qualité d'un programme de formation dépend de deux principaux éléments qui sont l'efficacité interne et l'efficacité externe. L'efficacité interne renvoie aux résultats pédagogiques générés par le programme. Quant à l'efficacité externe, elle renvoie à l'usage des connaissances acquises par les apprenants dans la vie socio-économique.

Section 3 : Recherche, Innovation et bonnes pratiques

3-1 : Etat de la recherche en EdFoA

La recherche constitue le parent pauvre des activités d'EdFoA au Niger. En effet malgré les déclarations d'intention, cet aspect reste négligé. Manque de moyens et insuffisance de ressources humaines qualifiées expliquent entre autres cette situation.

3-2 : Innovations et exemples de bonnes pratiques

Au Niger, malgré l'insuffisance des moyens tant financiers, matériels qu'humains, l'alphabétisation des adultes a toujours été au cœur des préoccupations des autorités politiques et administratives. En effet, tout au long de l'histoire récente de (cette institution), des efforts ont été fournis et des résultats satisfaisants obtenus. Ceci a été facilité grâce à la détermination des cadres des services étatiques et de l'investissement des autorités locales. . En témoignent les prix et mentions octroyés par l'UNESCO au fil des années au Niger. C'est le cas du prix Roi Séjong en 1999, les deux mentions d'honneur de lecture respectivement en 1980 et 1987 et tout récemment 2007, le prix de l'ISESCO à l'ONG SOLIDARITE NIGER. Parmi les services ayant appuyé l'alphabétisation, on peut citer particulièrement ceux de l'agriculture, de l'élevage, du développement social, du développement communautaire, de la santé, de l'environnement, de la formation technique et professionnelle et bien d'autres qui interviennent de façon sporadique. A titre illustratif, en voici quelques structures et programmes qui ont produit de véritables acteurs de développement qui participent activement à la lutte contre la pauvreté.

3.2.1 Les Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC)

Crées en 1998, les Centres de Formation en Développement Communautaire sont des structures de formation pratique qui visent les objectifs de l'Education

pour Tous tels que définis à Jomtien. Leur création concrétise la réforme significative du système éducatif nigérien en associant à sa composante formelle la contrepartie pratique et utilitaire de l'éducation non formelle, qui lui a toujours fait défaut.

C'est là une occasion de donner la chance au plus grand nombre de jeunes nigériens, adultes, jeunes filles comme garçons, scolarisés ou non, pour un accès à la formation aux petits métiers ou à une activité génératrice de revenus. En assurant une formation pratique polyvalente et adaptée aux besoins des communautés d'implantation, le CFDC offre au système éducatif en place de nouvelles alternatives pédagogiques; notamment :

- Le rehaussement significatif rapide des taux d'éducation (de scolarisation/alphabétisation/formation).
- L'augmentation de l'efficacité de l'institution éducative et changement d'attitude communautaire vis à vis de cette institution avec plus d'intéressement de la part des familles et des autres partenaires.

3.2.2 Les Foyers d'Education Permanentes (FEP)

Les Foyers d'Education Permanente sont des centres autogérés qui accueillent des filles et des femmes scolarisées ou non en vue de leur offrir des formations qui puissent leur donner une formation pour acquérir outre les compétences instrumentale, des compétences de vie courante et de compétences pratiques pour être utiles à elles mêmes et au foyer pour mieux participer au processus de développement. Dans ces foyers, où les activités et les cours sont dispensés par les femmes et pour les femmes, il existe trois compartiments au niveau des bâtiments qui les abritent. La première est réservée comme salle de classe, la seconde comme salle de documentation et enfin la troisième comme salle de pratique d'activités génératrices de revenus. Des formations spécifiques sont aussi données aux participantes aux cours. C'est le cas des formations en vie associative, la gestion des coopératives et mutuelles, sur les innovations pédagogiques telles que l'éducation environnementale, l'éducation en matière de population, sur les IST / VIH et SIDA etc.

3.2.3 Les Formations par alternance

Ce sont des formations initiées par le projet d'appui à l'apprentissage (financement BIT) avec la collaboration du service de l'alphabétisation. La formation

se fait en alternance. Autrement dit tout en apprenant le métier l'apprenti suit des cours en alphabétisation en langue nationale ce qui lui facilite l'acquisition très rapidement. Les jeunes qui y entrent sont âgés de 14 à 25 ans .Ne peuvent accéder que ceux parmi les jeunes déjà en apprentissage dans un atelier. A la date actuelle les filières qui sont fonctionnelles sont la plomberie, la maroquinerie et la mécanique poids lourd.

3.2.4 La Formation des auteurs en langues nationales

Depuis la mise en œuvre du PDDE, grâce à un appui du PADENF et du PRODENF, chaque année des auteurs en langues nationales reçoivent des formations pour davantage améliorer leurs prestations. La formation met l'accent sur les techniques rédactionnelles, l'orthographe, la morphologie et la syntaxe des langues de formation. En cette occasion, les auteurs sont initiés sur la typologie des écrits et textes : le roman, les contes, l'histoire, les textes narratifs, informatifs, argumentatif, exhortatifs etc.

3.2.5 Le programme d'alphabétisation en caractères arabes harmonisés (ajami)

Avec une population à presque 95% de musulmans, le Niger a connu l'alphabétisation en caractères arabe depuis des siècles. A la demande des apprenants, les services de l'alphabétisation ont initié des centres d'alphabétisation. Les résultats furent satisfaisants et avec la naissance de l'ISESCO grâce à laquelle un appui appréciable a été apporté au service , une cellule a vu le jour au sein de la DGENF. Des ouvrages sont produits et disponibles depuis en 1998.

SECTION 4 : Alphabétisation des adultes

Au Niger l'alphabétisation est définie comme étant une aptitude technique et un acte social dont le focus principal est la lecture, l'écriture et l'usage des chiffres en tant qu'étape d'un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui peut conduire à une expression créative et à des aptitudes conceptuelles de résolution de problèmes. Son principal objectif est de rendre l'individu capable d'atteindre ses buts et de contribuer au mieux être de sa communauté.

Depuis la fin des années 90, le sous secteur de l'alphabétisation des adultes subit des changements importants :

- 1998 promulgation de la loi d'orientation du système éducatif national qui reconnaît l'alphabétisation et l'éducation non formelle comme étant un sous secteur incontournable.
- 2003 mise en œuvre du PDDE avec adoption de la stratégie du faire faire
- Adoption de la politique nationale d'AENF

Ce sont là autant de changements qui ont un impact sur les modalités de conception, d'organisation, de mise en œuvre et de gestion des programmes dans le sous secteur.

SECTION 5 : Attentes à l'égard de CONFINTEA VI et perspectives pour l'EdFoA

Le Niger a validé en juin 2008 son document de politique nationale d'AENF. Dans ce document, des options et mesures politiques nouvelles ont été définies. Celles-ci sont pour la plupart en parfaite harmonie avec les orientations générales les objectifs annoncés de CONFINTEA VI. Dans ce sens CONFINTEA VI est un cadre d'échange et de renforcement de nos convictions pour une amélioration de la qualité de l'éducation et la formation des adultes.

Le Niger attend en particulier de cette importante rencontre :

- Un renforcement du plaidoyer auprès des Partenaires internationaux en faveur d'un financement accru du sous secteur ;
- Un renforcement du partenariat à l'échelle internationale